

Domaine de Grignon : après l'annulation de la vente à un promoteur, des raisons d'espérer pour ses défenseurs

Rien n'est encore décidé pour ce site historique de 310 hectares, dont la vente à Altarea Cogedim vient d'être annulée par la justice. Les ministères des Finances et de l'Agriculture ont bouclé leur rapport après avoir entendu les différents acteurs de ce dossier.

Par Véronique Beaugrand

Le 6 février 2024 à 06h42



Selon la maire de Thiverval-Grignon, les inspecteurs préconisent « un projet général tourné vers l'agriculture et vers le développement durable » sur le site de Grignon. LP/Mehdi Gherdane

Les opposants à la vente du domaine de Grignon, le berceau de l'école d'agronomie, qui hébergeait il y a encore deux ans AgroParisTech, ont des raisons d'espérer. Des signaux de la part de l'État laissent à penser que la réflexion reste encore ouverte pour le site de Thiverval-Grignon (Yvelines), à une quinzaine de kilomètres de Versailles.

Il y a quelques jours, le tribunal administratif de Versailles a définitivement [clos le dossier d'une possible cession](#) de ce site de 310 hectares à Altarea Cogedim. En juillet 2021, le promoteur immobilier avait candidaté pour sa reprise pour un montant de 18 millions d'euros.

L'État avait retenu son offre avant finalement de [revenir sur ce projet](#) quelques mois plus tard, en novembre de cette même année. La justice vient de lui donner raison.

Une bonne nouvelle pour les opposants à ce projet immobilier. « Cette décision me convient car je ne voulais pas d'urbanisation », souligne Nadine Gohard, la maire (sans étiquette) de Thiverval-Grignon. [Marlène Stickel](#), chargée de mission au sein de l'association Grignon 2000 et formée à AgroParisTech, partage également cet optimisme : « Nous pensons que c'est une décision cohérente, qui permet à l'État de passer à une nouvelle phase pour l'avenir de ce domaine. Vendre ce site à un promoteur serait à contre-courant de l'ère du temps. »

Entendus par les ministères des Finances et de l'Agriculture

Cette décision de justice intervient alors que la mission exploratoire, lancée en septembre dernier par l'État – le ministère des Finances et [de celui de l'Agriculture](#) –, pour définir l'avenir du site de Grignon, entre dans une phase déterminante. Les agents de l'Inspection générale des Finances (IGF) et du

Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) ont bouclé leur rapport.

Newsletter L'essentiel du 78

Un tour de l'actualité des Yvelines et de l'IDF



[Toutes les newsletters](#)

Pour cela, ils ont rencontré les différents acteurs de ce dossier. « Cela a permis à un grand nombre de personnes de s'exprimer. De notre côté, nous avons réaffirmé que Grignon est un patrimoine exceptionnel pour l'accélération des transitions agricoles et alimentaires. Nous sommes convaincus que c'est un lieu où pourront se parler les industriels, les distributeurs, les agriculteurs et les consommateurs, assure Marlène Stickel. Les inspecteurs ont été très attentifs. »



Grignon (Yvelines), septembre 2021. L'opposition au rachat est vive et a notamment été portée par les étudiants en agronomie du site.

La maire de Thiverval-Grignon a, de son côté, réaffirmé son [opposition à toute urbanisation](#) et son soutien au projet Grignon Campus. Son conseil municipal a d'ailleurs adopté en décembre dernier à l'unanimité un vœu où il rappelle qu'il « n'accepte qu'un projet d'intérêt général en lien avec l'agronomie et la préservation de l'environnement ».

« Trouver un modèle économique viable »

Les élus estiment que « le développement économique en lien avec l'agriculture et ses innovations doit s'opérer sur la zone dite des *laboratoires*, le développement touristique via une hôtellerie de prestige doit se localiser sur le château et ses dépendances ».

Ils ajoutent que « de façon générale, la conservation et la réutilisation du patrimoine bâti existant sont une priorité, a contrario d'un projet immobilier d'envergure sur le site, inacceptable au regard de la strate de la commune et non conforme au PLU. Les zones boisées, tout comme les terres agricoles actuellement exploitées par la ferme expérimentale, doivent perdurer et la continuité territoriale de notre commune rétablie, par la réouverture du passage pédestre de Grignon à Thiverval et vice-versa. »

À lire aussi Patrimoine : au château de Grignon, le drôle de destin d'un vieux fonds d'archives stocké dans un grenier

Désormais, tous attendent le rapport de l'État. « Il est parti aux ministères et les solutions préconisées me conviennent », indique Nadine Gohard, qui évoque sans plus de précisions « un projet général tourné vers l'agriculture et vers le développement durable ».

« Les inspecteurs ont fait un travail remarquable qui nous fait espérer, lâche, de son côté, la chargée de mission de Grignon 2000 Marlène Stickel. On sait que ce n'est pas terminé car l'objectif est d'avoir un modèle économique viable. Il y a encore beaucoup de choses à voir pour créer un espace de transition agricole et un bassin d'emploi. »